

La question de l'éducation au siècle des Lumières.

Buts :

- Prolonger la réflexion sur l'éducation comme élément important de la réflexion humaniste ;
- Montrer que c'est un thème qu'on retrouve à différentes époques et tout particulièrement aux moments où l'on souhaite changer radicalement la société (or, pour changer la société, il faut changer les hommes, d'où l'intérêt de la réflexion sur l'éducation puisqu'elle forme les hommes (et les femmes) de demain.

Texte 3 : Jean-Jacques Rousseau, Émile ou De l'éducation, 1762.

ENTRER DANS LE TEXTE.

1 À l'époque où Rousseau compose son *Émile*, la littérature sur l'éducation est déjà abondante, mais il initie une sorte de « révolution copernicienne » (synonyme de changement radical) en mettant l'enfant au centre du processus éducatif (comme de nos jours, vous le remarquez je l'espère...). Après une longue période d'indifférence, on commence à porter intérêt à l'enfant : moralistes, autorités administratives, médecins redoublaient d'arguments pour inciter

les mères à s'occuper de leur progéniture, en commençant par l'allaitement. Rousseau participa au développement de ce « sentiment pour l'enfant » (sauf qu'il laissa derrière lui de nombreux « bâtards », des enfants illégitimes...) autour duquel s'est constituée la « famille nucléaire ». Néanmoins, il réagit aussi contre la complaisance inconsidérée de l'adulte à l'égard de celui qui tendrait à devenir le centre du monde (« l'enfant roi » n'a donc pas été « inventé » au vingtième siècle) : s'il faut rejeter l'image de l'enfant fruit du péché, il ne faut pas pour autant diviniser ses désirs. D'où ce passage sur « l'enfant dyscole ».

2. Rousseau justifie sa thèse par un argument (« les enfants oublient aisément ») introduit par la conjonction de coordination « car » (l. 2), qui introduit une cause. Son argument est fondé sur une opposition fortement soulignée par la conjonction « mais » et la négation « non pas » entre les paroles et les actes.

3. Grammaire

Rousseau parle à la première personne du singulier (« comme je l'ai dit », l. 5) et s'adresse à la deuxième personne du pluriel « pensez » (l. 1), « votre enfant » (l. 9). Il apostrophe directement les « jeunes maîtres » (l. 1) à il adresse ses préconisations pour l'éducation des enfants. Le mode impératif qu'emploie Rousseau révèle qu'il s'adresse à eux comme un professeur pour leur donner des conseils. Son ton est didactique (il parle comme un professeur).

4. Rousseau conseille de faire en sorte que l'enfant subisse les conséquences de ses actes afin qu'il éprouve « le préjudice de la privation » (l. 11). Rousseau utilise plusieurs fois le verbe « sentir » (l. 11, l. 14) pour insister sur le fait que l'enfant doit prendre conscience des suites de ses gestes. En revanche, Rousseau déconseille les cris et les punitions physiques, qui étaient ordinaires au XVIIIe siècle. Ainsi, le texte se termine sur la réconciliation avec l'enfant, le rythme binaire créant dans la fin du texte une sorte d'allégresse (« ni protestation, ni confirmation », l. 27 ; « l'embrasserez [...] et l'emmènerez », l. 28 ; « sacré et inviolable », l. 29). Rousseau est convaincu que l'enfant est naturellement bon et perfectible, comme le prouve la question rhétorique lignes 30-31 (« Quelle idée pensez-vous qu'il prendra, sur ce procédé, de la foi des engagements et de leur utilité ? »).

SYNTHÈSE.

Rousseau propose une leçon « plus en actions qu'en discours » parce qu'il conseille aux « jeunes maîtres » de faire passer leur enseignement en faisant éprouver aux enfants les leçons plus que par de longs discours. Lui-même suit en quelque sorte ce précepte dans son texte puisque seuls les deux premiers paragraphes, courts, sont consacrés à l'énoncé de la thèse, avant une succession d'exemples qui viennent illustrer ce que pense Rousseau.